



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1268 ————— 29 décembre 2016

- **Controverses autour de la vérification des procès-verbaux de la présidentielle**
- **« La priorité de l'heure, c'est de sauver les élections », selon le gouvernement**
- **La CRAN appelle les protagonistes à préférer l'intérêt national**
- **Corruption : L'UCREF soumet à la justice 6 rapports d'enquête sur le blanchiment des avoirs**

>> Controverses autour de la vérification des procès-verbaux de la présidentielle

Le Conseil électoral provisoire décide de reporter au 3/01/17 la publication des résultats définitifs de la présidentielle du 20/11. Les 3 partis politiques contestataires des résultats préliminaires ont décidé de récuser les membres du Bureau de contentieux électoral national (BCEN). La modification de la méthode de vérification par le tribunal électoral d'un échantillon aléatoire des procès-verbaux (1560, soit 12% du total) aurait justifié les récriminations de la plateforme politique Pitit Dessalines, de la Ligue alternative pour le progrès et l'émancipation haïtienne (LAPEH) et du parti politique Fanmi lavalas. Ces 3 partis se sont retirés du processus de vérification. Le Conseil électoral provisoire a décidé, le 28/12, « pour cause de tardivité et défaut de fondement », de ne pas prendre en compte la demande, pour « suspicion légitime de partialité caractérisée ». Les opérations de vérification des 1560 procès-verbaux ont repris dans la soirée du 28/12, après une interruption la veille, suite aux sommations des partis politiques contestataires. Ils reprochent au tribunal de ne pas leur donner accès à la base de données de l'Office national d'identification (Oni) pour vérifier les numéros de Cartes d'identification nationale (Cin) et de ne pas réquisitionner la présence d'agents de la Direction centrale de la police judiciaire (Dcpj) pour vérifier des empreintes digitales. Jusqu'à son interruption dans l'après-midi du 27, la vérification des

procès-verbaux était suivie uniquement par le Parti haïtien tèt kale (PHTK) dont le candidat Jovenel Moïse arrive en tête dans les résultats préliminaires avec 55,67% des voix. Elle était également observée par quelques organismes nationaux et internationaux spécialisés. Mais la représentante du Réseau national de défense des droits humains au Centre de tabulation des votes, Marie Yolene Gilles, a quitté les lieux en début de soirée du 26, pour cause de « conformité ». Les listes d'émargement ne seraient pas vérifiées suivant la procédure préconisée par l'article 77 du décret électoral du 2/03/15. « Nous avons décidé de quitter le Centre de tabulation des votes parce que, lors de la publication des résultats préliminaires, certains conseillers électoraux n'avaient pas signé en raison du fait qu'ils voulaient une vérification de conformité », met-elle en avant. « S'il n'y a rien à vérifier, il n'y a aucune raison de perdre du temps ». L'Observatoire citoyen pour l'institutionnalisation de la démocratie critique le fait que les partis contestataires voudraient, à tout prix, imposer aux juges électoraux leur façon d'effectuer la vérification des procès-verbaux. Pour sa part, la Commission épiscopale (catholique romaine) Justice et paix (Ce/Jilap) pointe du doigt le comportement excessif des représentants de ces partis qui rendent la situation plus difficile.

>> « La priorité de l'heure, c'est de sauver les élections », selon le gouvernement

«La priorité de l'heure, c'est de sauver les élections, comme étant le seul et unique moyen de renouvellement du personnel politique». C'est ce qu'a déclaré le premier ministre haïtien, Enx Jean-Charles, dans un message à la nation, à l'occasion des fêtes de fin d'année. Il invite les protagonistes à prendre «conscience» qu'Haïti est

«notre bien commun», en dépit de toutes différences politiques, idéologiques et socioculturelles. Il appelle à protéger Haïti des agressions, d'où qu'elles viennent, et à l'unification de toutes les Haïtiennes et de tous les Haïtiens pour sauver l'intégrité du pays. Le premier ministre en a également profité pour lancer un «vibrant appel à la

trêve». «Enterrons la hache de guerre et fumons le calumet de la paix, tout en ayant le courage d'entamer, entre nous, le dialogue constructif, ne serait-ce que pour cette période de grâce». L'absence de consensus et de dialogue entre les membres de la classe politique a longtemps invalidé les multiples initiatives positives, qui auraient pu conduire le pays hors des frontières de «l'instabilité» et de «l'anarchie». «Le cœur de ce pays, malgré tout, palpète encore au rythme de la bonne volonté et de la détermination de

transcender les clivages et les différences, qui peuvent, potentiellement, nous engloutir», affirme-t-il. Quoi qu'il en soit, les désaccords persistent au Centre de tabulation des votes, entre juges électoraux et représentants de partis contestataires, concernant le processus de vérification des procès-verbaux des élections présidentielles. Au 27/12, le tribunal électoral, formé par le Bureau de contentieux électoral national, avait déjà examiné 80% des 1560 procès-verbaux de l'échantillon aléatoire retenu.

>> **La CRAN appelle les protagonistes à préférer l'intérêt national**

Pour aller de l'avant, le pays ne peut plus continuer à évoluer avec des débats stériles qui divisent, soutient la Cellule de réflexion et d'action nationale (Cran), qui plaide pour une démocratie réelle avec la participation de toute la population. Les politiciens doivent unir la population, s'assurer que toutes les citoyens/nes s'y retrouvent sans exclusion, élaborer une vision et créer de l'espoir dans l'avenir du pays. Les manifestations, les appels à la violence ainsi que les intimidations entre protagonistes politiques se sont multipliés suite à la publication des résultats préliminaires. Les représentants des partis contestataires, présents depuis le 20/12 au Centre de tabulation des votes, ont décidé de quitter les lieux le 22, en signe de protestation contre une décision du Bureau du contentieux électoral national, leur interdisant de toucher aux procès-verbaux et d'émettre leurs commentaires

lors de la vérification. La Cran appelle le Conseil électoral provisoire en place à finaliser l'ensemble des élections. «Il faut un gouvernement à la tête du pays, qui met en œuvre un ensemble de politiques publiques, parce qu'une politique publique n'est pas un document. Il faut des services publics efficaces, qui nourrissent le sentiment qu'ils appartiennent à un pays, et qu'ils comptent ». Le nouveau président issu des dernières élections devrait convoquer les États généraux de la nation, en vue d'analyser, ensemble, le contexte national et de formuler des propositions sur ce qui doit être fait pour rétablir la confiance auprès du peuple haïtien en proie au découragement. La CRAN exhorte l'organisme électoral à développer la capacité de produire des listes électorales partielles correctes et les partis politiques à investir dans l'éducation civique de leurs membres.

>> **Corruption : L'UCREF soumet à la justice 6 rapports d'enquête sur le blanchiment des avoirs**

Sur 11 cas traités, 6 sont acheminés à la justice et 5 autres sont en cours d'examen au niveau de la direction générale de l'institution, fait savoir l'Unité centrale de renseignements financiers, lors de la présentation d'un bilan pour 2016. L'institution a rempli sa mission: mener des enquêtes à partir des déclarations de soupçons relatifs au blanchiment des avoirs. Maintenant, il revient à la justice de les approfondir. La collaboration des institutions financières avec l'UCREF aurait permis à l'institution d'ouvrir beaucoup plus d'enquêtes sur les déclarations de soupçons. Toutefois, elle n'est pas en mesure de préciser si des candidats ou personnalités publiques ont été incriminés dans les rapports d'enquête. Jovenel Moïse, candidat du Parti haïtien tèt kale (PHTK) en tête des résultats

préliminaires de la présidentielle du 20/11/16, a été soupçonné d'implication dans des activités de blanchiments des avoirs, d'après un rapport de l'UCREF, en date du 23/08/16. Pour l'exercice en cours, l'UCREF entend redoubler d'efforts pour renforcer sa capacité dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, vus comme « des fléaux qui menacent le système financier haïtien ». Les lois sur le blanchiment des avoirs et le financement du terrorisme et celle portant sur la modification de la loi organique de l'Unité centrale de renseignements financiers, ont été adoptées à l'unanimité par le sénat le 28/09/16. (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article21067>)

A lire également:

- Foule, ambiance, animation à l'occasion de la Noël 2016 en Haïti (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article21076>);
- Bilan 2016 : Le secteur agricole national, paralysé par l'absence de coordination et de volonté étatique réelle en Haïti (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article21078>);
- Bilan 2016 : Le système éducatif national est devenu plus fragile, en 2016, en Haïti (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article21084>);
- Retour sur l'aide de la France à Haïti : Bilan et perspectives (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article21075>);
- Élections : L'ancien candidat au sénat Volcy Assad dénonce une campagne de dénigrement (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article21072>).